



Objet : Radiation sur la place publique

Monsieur Rochery,

Vous n'êtes pas sans savoir que votre statut de *poète chercheur* vous oblige à nous communiquer les preuves de vos recherches. Vous nous dites avoir publié des livres de poésie ; or, nous n'avons rien reçu à ce jour. Faute de preuves concernant votre recherche, qui doit être assidue et engagée, nous avons pris la décision de vous radier de **Pôle Emploi Poésie**.

Vous n'êtes pas sans savoir, non plus, que votre statut de poète vous oblige à démarcher, livre à l'appui, tous les sites et journaux de critique de poésie susceptibles d'en rendre compte, et ceci, quelle que soit l'idée que vous vous faites de la médiocrité (?) de leur lecture ou de la mocheté (?) de leur graphisme. Votre attitude, à cet égard, est *inadmissible* : vous semblez suggérer que les médias doivent venir à vous, plutôt que vous, à eux. Vous ne respectez pas la charte éthique **Pôle Emploi Poésie**. En outre, vous êtes prétentieux et ridicule. Nous attendons toujours de vous lire : où sont publiés vos prétendus livres ? En Sibérie, au Burkina Faso ? Ne pouvez-vous donc pas, *a minima*, vous faire aider par un romancier français connu pour assurer votre visibilité en France ?

En tout état de cause, nous vous demandons de prendre contact au plus vite avec notre **Responsable Atelier Motivation**, afin d'apprendre à vous stabiliser émotionnellement et régler certains problèmes de violence conjugale avec votre poésie, qui vous empêchent d'accéder au titre de Vrai Poète, et à un poste fiable dans la Profession. Vous nous en direz des nouvelles.

En attendant, nous vous radierons de **Pôle Emploi Poésie** sur la place publique, le 23 décembre à minuit, heure de pointe des lectures et performances de poésie. Votre attitude n'est plus possible. Votre radiation servira d'exemple. Cela étant, notre jury décidera, **en dernier recours**, si vous êtes néanmoins **éligible au titre de poète réserviste** dans la recherche de Profession.

Poétiquement vôtre,

Pôle Emploi Poésie